

La même année 1566, très puissante princesse et dame Henriette de Clèves, duchesse de Nivernais, femme de Ludovic de Gonzague, mit en vente les terre, seigneurie, baronnie d'Amplepuis, ayant titre de première baronnie du pays de Beaujolais, maison forte, bois de haute futaie, de fort longue étendue et plusieurs domaines accensés 1.500 livres tournois par an, château de la Goutte, grange et métairie de Coucy, dépendant de la Goutte, bois des Folliez, dépendant d'Amplepuis, pré et étang du Breuil, dépendant de la Goutte. Aucun acquéreur n'offrit alors la somme qui en était demandée.

Le 17 novembre 1567, Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais, comte de Réthelois et d'Auxerre, pair de France, seigneur baron des terres et seigneuries d'Amplepuis, Thel, Ranchal, Thizy et Chevagny-le-Lombard, assises au pays de Beaujolais, se trouvant à Lyon, de retour d'un voyage en Piémont pour le service du Roi, Jullio Reste, gentilhomme milanais, demeurant à Lyon, se présenta devant lui et lui offrit la somme de 46.000 livres tournois des terres d'Amplepuis, Thel, Ranchal, la Goutte et dépendances, payables trois mois après que Mgr le duc de Nivernais et M^{me} la duchesse, sa femme, Henriette de Clèves, auraient obtenu arrêt définitif, à leur profit, contre Antoine de Choiseul, baron de Lauques; en attendant l'issue de ce procès, ledit Reste offrit payer auxdits duc et duchesse annuellement à Paris, pour le revenu de ces terres, 1,500 livres tournois; ce que le duc accepta, pour lui être commode, tant parce que la maison et château fort d'Amplepuis était entièrement ruinée et qu'il fallait faire plusieurs réparations de grande et infinie dépense au château de la Goutte pour le rendre habitable, que parce qu'aussi il ne tirait pas grand revenu desdites terres. Lesdites terres et